

Retour sur l'histoire du centre pour mineurs

Le site de la Prévalaye (1944-1976) était l'un des premiers centres semi-ouverts pour mineurs. C'est cette histoire que le comité de quartier de Cleunay propose de découvrir, mardi à l'Antipode.



L'activité sportive était au cœur du centre de la Prévalaye.

PHOTO : MUSÉE DE RENNES



Ateliers de menuiserie, de mécanique et de l'instruction.

PHOTO : MUSÉE DE RENNES

C'est une page oubliée de l'histoire de la ville de Rennes. Presque mise sous le boisseau. Celle du centre régional d'observation et de triage de mineurs (délinquants, vagabonds, pupilles difficiles) de la Prévalaye, créé en 1944, au cœur du magnifique manoir du XV^e siècle du domaine, dont il ne restait à l'époque plus que des ruines... Le château, ayant servi pendant la Seconde Guerre mondiale de QG de l'armée allemande, avait été en effet bombardé, puis réquisitionné par les troupes alliées en 1944.

Ce nouveau centre va marquer les premiers pas de l'éducation spécialisée.

Dix ans plus tôt, en 1934, le 27 août, avait eu lieu la mutinerie de Belle-Île-en-Mer (Morbihan), à la suite d'une sanction injustement infligée à un jeune pour avoir mangé son fromage... avant de terminer sa soupe. Provoquant une révolte de ses camarades et surtout leur évasion de ce bague pour mineurs. Pour les retrouver, une

« véritable chasse à l'enfant » s'était opérée sur l'île bretonne, des gendarmes aux paysans. Même les touristes s'y mettaient pour retrouver ces jeunes fugitifs. Avec à la clé, 20 francs pour chaque garçon retrouvé. La traque fut tellement violente qu'elle inspira à Jacques Prévert son poème *La chasse à l'enfant*.

Un événement qui mit en émoi la France et surtout en lumière les traitements brutaux infligés aux enfants détenus. La presse s'en fit l'écho, contribuant à dénoncer publiquement les conditions de détention de ces garçons.

Des conditions de vie très rudes

Un événement qui a contribué fortement à changer le système pénal des mineurs. Avec, donc, la création de ces nouveaux centres d'accueil. Comme celui de la Prévalaye.

En 1946, il accueille une centaine de garçons. Il s'impose auprès des

magistrats de la cour d'appel de Rennes et affirme remédier à des services psychiatriques jugés trop insuffisants à Rennes « pour permettre en tout cas un jugement sérieux ».

Ce sera la mission du centre de triage. Avec pour « destination », soit le centre de Ker-Goat (Côtes-d'Armor), soit le foyer rural du Bois-du-Loup (Morbihan), ou encore l'île de Tahihou, dans le Cotentin.

Les balbutiements de l'éducation spécialisée

À la Prévalaye, la vie reste difficile, dans un environnement isolé et insalubre. À l'époque, le quartier est fait de maraîchage. Les conditions de vie y sont extrêmement rudes. « Les enfants se lavent dans une grande auge, à l'eau froide. » Et le travail intensif se mêle encore aux privations et aux punitions brutales. Le « mitard » en prime et le « lever du drapeau » pour tout le monde.

C'est dans cet univers que l'éduca-

tion spécialisée va, petit à petit, naître.

« On n'avait aucune compétence, on a fait des choses par ignorance. On était des aventuriers du social », témoigne Gérard Baron, « chef » de la Prévalaye dans les années 1950.

C'est cette histoire que le comité de quartier de Cleunay invite le public à découvrir, mardi 12 novembre, à l'Antipode, avec la projection du documentaire de Pierrick Guinard *Enfants de justice*. Avec l'ambition de « faire œuvre de devoir de mémoire », comme le souligne Jean-Yves Dagnet, du comité de quartier de Cleunay, et « interroger le présent ». L'actualité récente ne le contredira pas.

Mardi 12 novembre, séances à 17 h 30 et à 19 h 30, à l'Antipode, parvis Agnès-Varda, 75, avenue Jules-Maniez. Projection du documentaire *Enfants de justice*, suivie d'un échange, animé par par Jean-Yves Dagnet. Gratuit.

